



# 11<sup>èmes</sup> TROPHÉES DE L'ENVIRONNEMENT de la ville de Nice

Dossier  
d'inscription

**Particuliers, élèves,  
associations,  
à vos projets !**

**VOUS AVEZ JUSQU'AU  
6 DÉCEMBRE 2019**

**NOUVELLE CATÉGORIE  
« DÉFI CLIMATIQUE »**



#ILove  
#NICE



VILLE DE NICE

## Objectif du concours

Permettre à tous les Niçois de contribuer, en tant qu'acteurs, à l'amélioration du cadre de vie de leur ville. Ce concours vous invite à proposer toute action visant à rendre Nice plus verte, plus propre, plus calme, plus économe en énergie, plus accessible à tous, plus éco-citoyenne et enfin plus novatrice !

Une nouvelle catégorie vous est proposée cette année : **le défi climatique**.

## Soutien de la ville de Nice

Les projets retenus se verront accorder une dotation financière pouvant atteindre exceptionnellement **2 500€ pour la catégorie « toutes thématiques en environnement » et 4 000€ pour la catégorie « défi climatique »** ainsi qu'un accompagnement par la Ville. Le lauréat s'engage en contrepartie à mettre en œuvre l'action dans un délai d'un an.

## Comment participer ?

**Le candidat peut être :**

- Un particulier (mineur accepté)
- Un établissement scolaire ou une classe
- Une association

**Le candidat devra déposer un dossier comprenant obligatoirement :**

- Le bulletin d'inscription dûment rempli
- La photocopie de la pièce d'identité et un justificatif de domicile du porteur de projet
- Les pièces administratives mentionnées dans le règlement\*
- Un relevé d'identité bancaire
- Les documents et pièces complémentaires utiles à la compréhension du projet présenté

\* Règlement disponible sur demande à la Maison de l'Environnement ou sur le site [www.nice.fr](http://www.nice.fr)

**Le candidat devra s'inscrire dans l'une des 2 catégories :**

- « Toutes thématiques en Environnement »
- « Défi climatique »

**Les dossiers de candidature devront impérativement parvenir au plus tard le 6 décembre 2019 à 17h :**

Maison de l'Environnement  
31 avenue Castellane  
06364 Nice cedex 4

**Ou par email :** [environnement@ville-nice.fr](mailto:environnement@ville-nice.fr) **ou en ligne :** [www.nice.fr](http://www.nice.fr)

## Critères d'évaluation

- Qualité du dossier de candidature (présentation, clarté du résumé, dossier complété avec l'ensemble des pièces demandées)
- Réalisme de l'approche financière du projet (capacité de financement, estimation des dépenses)
- Qualité environnementale
- Impacts économiques et sociaux
- Exemplarité et potentiel de reproductibilité des actions

## Sélection des projets

Chaque candidature sera étudiée et jugée par un jury spécialement constitué.

*Vous pouvez consulter la liste des lauréats des précédentes éditions sur [nice.fr](http://nice.fr), rubrique environnement.*



**11<sup>èmes</sup> TROPHÉES  
DE L'ENVIRONNEMENT  
de la ville de Nice**

## Bulletin d'inscription

Titre du projet : .....

Nom et prénom du candidat porteur du projet : .....

Nom de la structure (association ou établissement) : .....

Adresse complète : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

La catégorie du projet (à cocher obligatoirement) :

« Toutes thématiques en Environnement »

« Défi climatique »

J'accepte les conditions du règlement du concours disponible sur [www.nice.fr](http://www.nice.fr)  
ou sur demande à la Maison de l'Environnement.

Signature du candidat précédée de la mention « lu et approuvé »

**Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter  
la Maison de l'Environnement au 04 97 07 24 60**

